



Redynamisation du cœur de Ville

Appel à projets street art

Direction de la communication/ GBabut
jeudi 24 novembre 2022

➤ Contexte

Parmi les principaux projet du mandat, figure celui de redynamiser le cœur de ville commerçant. L'objectif est multiple : favoriser l'activité commerciale, renforcer l'attractivité de la zone piétonne, améliorer l'accueil et la mobilité, tout en redonnant une place à la nature en ville.

Ce projet participatif, sur lequel les études et plusieurs travaux ont été lancés dès cette année va s'étaler jusqu'en 2025.

Une partie des travaux de réseaux de gaz et d'eau a déjà été réalisée et laisse des traces sur les chaussées, dans l'attente des travaux de réaménagement des espaces publics.

La Ville de Nevers souhaite faire appel à des street artistes locaux pour réaliser des œuvres éphémères sur une partie de ces chaussées.

➤ Objectifs

Les street artistes locaux sont invités à proposer la réalisation d'une œuvre peinte sur une partie de la chaussée qui s'étend en bas de la rue François Mitterrand, entre la place Saint Sébastien et le rond point de la Maison des sports.

Cette œuvre originale aura vocation à renforcer l'attractivité de la zone pendant la durée du projet de redynamisation du cœur de ville.

Modalités

Les street artistes proposerons un dossier de candidature comprenant :

- ✓ Une présentation du candidat
- ✓ Une simulation du projet
- ✓ Un descriptif chiffré du matériel employé
- ✓ Une estimation de la durée de réalisation

Modalités

Les dossiers de candidature seront examinés par un comité de sélection comprenant au moins :

- Un élu de la Ville de Nevers
- Un collaborateur du cabinet du Maire
- Un agent du Laboratoire des projets de la Ville de Nevers
- Un agent de la Direction de la communication

Ce comité procédera au choix au regard de la qualité du projet proposé, du délai et des modalités de réalisation et de son coût.

Modalités

La Ville de Nevers prendra en charge le coût des matériaux et outils nécessaires à la réalisation des œuvres.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 8 décembre 2022 à 17h00.

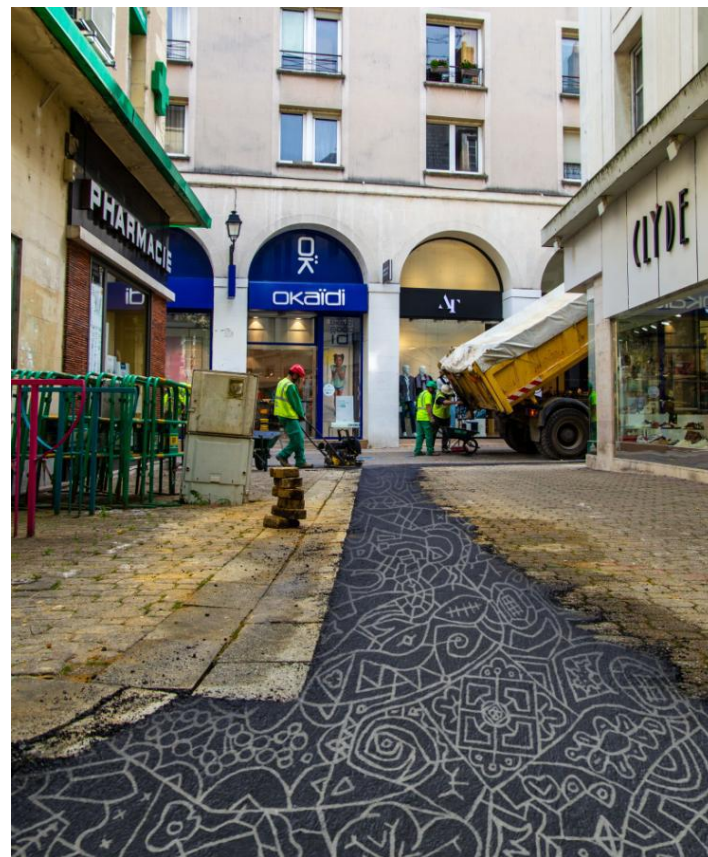
Ceux-ci sont à adresser à :

Direction de la communication

124 rue de Marzy 58000 NEVERS ou par mail à l'adresse suivante

demande.communication@agglo-nevers.fr

➤ Exemples





Toute info sur nevers.fr



Direction de la communication/ GBabut
jeudi 24 novembre 2022
